

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif comprend notamment les enjeux importants, notre mission, notre vision, nos valeurs, les orientations, les objectifs, les indicateurs et des cibles. Le projet a été communiqué à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l'école s'est dotée d'un plan d'action pour la mise en œuvre du projet éducatif.

Élaboré avec l'équipe-école, le plan d'action détermine, pour chacun des objectifs, des actions (moyens) qui permettront d'améliorer les situations propres aux enjeux importants. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des actions. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Il est important de noter que si un moyen retenu pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en cours de route, avec son équipe-école, apporter les changements qu'elle juge nécessaires.

Vous trouverez, à la page suivante, le tableau synthèse comportant l'évaluation que nous faisons en lien avec les objectifs du projet éducatif.

Les données pour 2019-2020 sont très partielles étant donné la crise sanitaire actuelle.

Vous pouvez consulter le projet éducatif 2019-2022 en cliquant sur le lien suivant : <http://saintmathieu.csp.qc.ca/files/2010/04/PROJET-%C3%89DUCATIF-SAINT-MATHIEU-2019-2023-final.pdf>

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Afin de connaître le contexte dans lequel évolue notre établissement (environnement interne et externe), nous vous invitons à lire la section portant ce titre dans notre projet éducatif sur le lien précédent.

Notons ici une différence importante depuis l'élaboration de celui-ci : notre école (en 2020-2021) ajoute à sa clientèle tous les élèves du préscolaire de l'école au-Cœur-des-Monts. Nous scolarisons également 19 groupes du primaire et 4 groupes d'adaptation scolaire. Le nombre total d'élèves qui fréquentent notre école s'élève à 630.

NOTRE MISSION :	Créer un environnement sain et stimulant, où le plaisir est au cœur des apprentissages afin de faire rayonner les citoyens de demain.
NOTRE VISION :	À l'école Saint-Mathieu, je m'engage à vivre et à agir avec bienveillance en collaborant avec tous.
NOS VALEURS :	Bienveillance, Engagement et Collaboration. Nous sommes une école BEC!

RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle ¹	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation 1	Objectif 1.1		De 2018 à 2022 :	À surveiller			
Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel.	En lecture, diminuer le nombre d'élèves à risque ou en échec au bulletin de fin d'année de juin 2022 pour les élèves de 2e, 4e et 6e année.	Bulletin final 2e 4e 6e	Proportion d'élèves ayant un résultat inférieur à 70% En 2e : de 16% à 13% En 4e : de 28% à 22% En 6e : de 7% à 4%			Malgré que nous n'ayons pas les résultats de fin d'année, les enseignants avaient observé, en situation d'apprentissage, une amélioration simplement en le conscientisant et en l'enseignant davantage	Nous poursuivons les travaux de nos sept communautés d'apprentissage (CAP). Tous les niveaux sont engagés dans la réflexion et la bonification de nos méthodes d'enseignement en lecture. Nos travaux s'appuient sur les prédicteurs de réussite en lecture. Afin d'offrir un service encore plus complet, nos CAP travailleront les paliers 1 et 2 de l'approche RAI. Nous allons planifier des séquences d'enseignement qui se poursuivront jusqu'au service d'orthopédagogie. Nous croyons que nos élèves à risque relèveront le défi de leur réussite si notre enseignement est collaboratif. Aussi, nous participons au programme Enseignants experts en littératie en collaboration avec le Centre de service des Patriotes. Un enseignant par cycle est choisi pour développer l'expertise littéraire de son cycle en lien avec nos objectifs de travail.

<p>Orientation 3</p> <p>Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire</p>	<p>Objectif 3.1</p> <p>D'ici 2022, augmenter le nombre d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école.</p>	<p>Moyenne des cotes d'appréciation des élèves aux questions relatives à la perception du sentiment de sécurité.</p>	<p>Sur une échelle de 0 à 10 :</p> <p>De 8,1 à 10.</p>	<p>À surveiller</p>		<p>La communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) Mode de vie a travaillé en 2018-2019 à un nouveau mode de vie basé sur nos valeurs de l'école : bienveillance, engagement et collaboration. Nos interventions sont en changement également. Nous souhaitons intervenir selon les principes de l'enseignement explicite des comportements. Un plan d'accompagnement est en cours depuis son implantation.</p> <p>Une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) est en place pour atteindre nos cibles. Un sondage a été créé afin de mesurer le sentiment de sécurité chez nos élèves. En cette année de pandémie, nous reportons le sondage. Les résultats ne seront pas valables à cause de la pandémie.</p> <p>Cela ne nous empêche pas d'y travailler. Un protocole d'interventions bienveillantes est en place pour intervenir auprès des enfants touchés par l'anxiété liée à la pandémie. Une équipe est prête à intervenir en tout temps.</p> <p>Le plan de lutte est annuellement révisé. Les animations en classe faites par les éducatrices spécialisées, les professionnels de l'école et les policiers communautaires seront poursuivis.</p>
---	--	--	--	---------------------	---	--

<p>Orientation 3 Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire</p>	<p>Objectif 3.2 D'ici 2022, offrir 60 minutes d'activités physiques par jour à tous les élèves.</p>	<p>Nombre de minutes d'activités par jour. (Données de recherche en partenariat avec l'université de Sherbrooke.)</p>	<p>2018 : données non disponible sur le nombre réel de minutes, mais permettre une offre variée d'activités qui permet de l'atteindre.</p>	<p>À surveiller</p>			<p>Il est difficile de poursuivre cet objectif. Le plan d'action élaboré l'an dernier n'est plus possible cette année. En fait, notre cour d'école était aménagée de manière à regrouper les enfants par intérêt, autour d'un jeu. Les bulles-classe ne le permettent plus.</p> <p>Tout le matériel nécessaire est acheté et disponible. Nos réflexions sont à poursuivre.</p>
--	---	---	--	---------------------	---	--	--

Légende :  Action requise

 À surveiller

 En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

¹ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).

Le code d'évaluation  « À surveiller » est utilisé.

2. ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Tel que stipulé à l'objectif 3 de notre projet éducatif traitant du niveau de perception des élèves au regard du sentiment de sécurité des suites au sondage du Centre de services scolaire des Patriotes réalisé en novembre 2017, les principaux résultats révèlent que 8,5/10 des élèves se sentent en sécurité et impliqués dans l'école.

ANALYSE DE LA SITUATION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION

Selon les fiches de signalement de violence et d'intimidation reçues au cours l'année scolaire 2019-2020 (134 fiches), 99 % des situations rapportées se sont avérées être des conflits tandis que 1 % était de la véritable intimidation. Il est à noter que la compilation n'a pas été réalisée pour l'étape 3 en raison de la fermeture des écoles du 12 mars ou 23 juin 2020 (pandémie).

VIOLENCE

L'analyse des fiches de signalement rapportées indique que dans 66 % des situations il y a eu un geste de violence physique (frapper, bousculer, briser, lancer), 18 % de violence verbale (insulter, menacer), 4 % de violence sociale (répandre des rumeurs, exclure) et 0 % de la violence par voie électronique (réseau, courriel). De plus, dans 13 % des situations on y retrouve plus d'une forme de violence.

La fréquence des gestes posés de nature physique a tendance à diminuer avec l'âge des élèves. En effet, de la maternelle à la 3^e année, la violence physique représente la grande majorité des situations tandis qu'à partir de la 4^e année, les formes de violence verbale et sociale sont davantage présentes.

INTIMIDATION

Parmi les 134 fiches, 3 situations ont fait l'objet d'une analyse approfondie. Sur les trois situations rapportées, une seule a été concluante. Dans ce cas, le protocole d'intervention a été immédiatement mis en place.

APRÈS ANALYSE, NOS PRIORITÉS SONT :

- Maintenir la communication entre les intervenants et entre l'école et la maison.
- Miser sur le développement des compétences sociales et interrelations pour tous les niveaux scolaires.
- Offrir de l'information et de la formation pour prévenir les situations de violence ou d'intimidation et pour soutenir les personnes concernées au besoin.
- S'approprier la démarche associée pour chacun des outils du Plan de lutte.

LES MESURES DE PRÉVENTION

CE QU'IL Y A DÉJÀ EN PLACE DANS NOTRE ÉCOLE :

- Mode de vie – enseignement des comportements attendus et des valeurs de l'école (Bienveillance, Engagement, Collaboration)
- Affiches dans l'école pour rappeler les valeurs à développer et les comportements attendus (ce que je veux voir, entendre et ressentir).
- Comité et CAP (communauté d'apprentissage) sur le fonctionnement de l'école (vie et environnement scolaire).
- Plan des mesures d'urgence.
- Activités récréatives pour tous les élèves et les adultes plusieurs fois par mois (UNF – Unissons nos forces) – développement du sentiment d'appartenance à l'école et d'une compétition saine et bienveillante.
- Système école de renforcement et de promotion des comportements attendus (UNF – Unissons nos forces).
- Activités de sensibilisation pour contrer l'intimidation – atelier en fonction du niveau scolaire (intimidation, cyberintimidation, résolution de conflits).
- Ateliers diversifiés animés par les enseignants, les professionnels scolaires ou communautaires en cours d'année scolaire pour développer des compétences sociales, des relations interpersonnelles harmonieuses et des actions sécuritaires (résolution de conflits, gestion des émotions, programme Gang de choix, sécurité à vélo et lors des déplacements, etc.).
- Banque d'activités sur le civisme, le respect, l'égalité, l'inclusion et la solidarité spécifiques pour chaque niveau scolaire accessible pour tous les niveaux.
- Ateliers sur le développement de compétences sociales et de gestion des émotions en sous-groupe pour des élèves ciblés.
- Surveillance active et stratégique sur la cour et dans l'école.
- Visibilité des adultes sur la cour (bretelle jaune).
- Entente de collaboration et mesures spécifiques avec certains élèves lors des déplacements et récréations.
- Ma cour, un monde de plaisir, piloté par les enseignants d'éducation physique.
- Activités parascolaires sur l'heure du dîner offertes gratuitement (zumba, course, jeux de société, tricot...).
- Conseil des élèves - vie et environnement scolaire.
- Système de communication entre les intervenants « *outils de communication entre les intervenants* ».
- Mesures de transition inter-niveaux.

CE QUI POURRAIT ÊTRE FAIT:

- Bonification de la modélisation des comportements attendus (soutien au comportement positif).
- Plan de leçon des comportements attendus pour tous les contextes scolaires (toilettes, gymnases, bibliothèque...).
- Planification des activités universelles en lien avec le civisme, le respect, l'égalité, l'inclusion et la solidarité pour tous les niveaux – incluant un calendrier détaillé.
- Réinvestissement des activités enseignées en classe sur le civisme, le respect, l'égalité, l'inclusion et la solidarité à la maison et au service de garde en plus de favoriser un langage commun.
- Récréations animées et structurées pour développer des compétences spécifiques pour un groupe ciblé (récréation « Coup de pouce »).
- Bonification de la surveillance active et stratégique sur la cour et dans l'école.

POUR 2020-2021 :

- Pour 2020-2021, selon les mesures sanitaires prévues et compte tenu du contexte de la pandémie, certains moyens devront être réinventés ou suspendus le temps de revenir à la normale. Toutefois, les services des professionnels, éducatrices spécialisées et les ateliers de prévention demeureront. Les interventions seront bienveillantes, encadrantes et appliquées de façon constante.

LES MESURES VISANT À FAVORISER LA COLLABORATION DES PARENTS

CE QU'IL Y A DÉJÀ EN PLACE DANS NOTRE ÉCOLE :

- Règles de conduite dans l'agenda.
- Document sur la gestion des comportements et le fonctionnement de l'école accessible sur le site de l'école.
- Info-Parents envoyé mensuellement.
- Informer le conseil d'établissement et les parents sur les activités de prévention qui se déroulent à l'école.
- Formulaire de signalement d'une situation d'intimidation ou de violence accessible sur le site et au secrétariat de l'école.

CE QUI POURRAIT ÊTRE FAIT :

Référer les parents au site : <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/intimidation-et-violence-a-lecole/>
(info-parent, courriel)

LES MESURES POUR EFFECTUER UN SIGNALEMENT OU POUR EFFECTUER UNE PLAINTE

Le personnel ainsi que les élèves et les parents ont été informés des différentes modalités applicables pour effectuer un signalement.

COMMENT SIGNALER

- Pour les élèves : à tout adulte (enseignant, personnel de soutien, professionnel, parent ou direction de l'école).
- Pour le parent : intervenant de l'enfant ou la direction de l'école.
- Par courriel à l'adresse suivante : agissons.stmathieu@csp.qc.ca ou directement au courriel de l'intervenant.
- Par téléphone au numéro suivant : 450 467-9309 # 4775.
- En utilisant le formulaire *Signalement parent* disponible sur le site internet de l'école ou au secrétariat.

LES ACTIONS ET LES SANCTIONS POUR L'AUTEUR DU GESTE, POUR LA VICTIME ET POUR LE OU LES TÉMOINS

Les actions qui doivent être prises auprès de la victime, de l'auteur du geste et du ou des témoins lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté demeurent actuelles et seront conservées.

LES MESURES DE SOUTIEN, D'ENCADREMENT ET LE SUIVI POUR L'AUTEUR DU GESTE ET LA VICTIME

Les mesures de soutien et d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur du geste d'un tel acte demeurent actuelles et seront conservées.

SUITE À L'ÉVALUATION, VOICI LE LIEN POUR ACCÉDER AU PLAN DE LUTTE RÉVISÉ POUR L'ANNÉE 2020-2021 :

Vous trouverez la totalité du document en cliquant sur ce lien :

Nathalie Huchette
Directrice de l'établissement

M. Sébastien Gauthier
Président